

| | | |
|---|--|--|
|  | DECLARATION DES PERFORMANCES N°0078-2013 selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction) |  V.3 |
|---|--|--|

1 - Code d'identification unique du produit type :

PRB COL PRO

2 - Usage(s) prévus :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en extérieur et en intérieur

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 3

6(a) - Norme harmonisée :

EN 12004-1 : 2017

Organisme(s) notifié(s) :

CSTB N°0679

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

| Caractéristiques essentielles | Performances |
|---|---------------------------|
| Réaction au feu | Classe E |
| Relargage de substances dangereuses | Voir FDS |
| Adhérence : | |
| - adhérence initiale par traction | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |
| Durabilité pour : | |
| - l'adhérence par traction après action de la chaleur | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |
| - l'adhérence par traction après immersion dans l'eau | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |
| - l'adhérence par traction après cycles de gel-dégel | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Au Achards, le 09/04/2019

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
 Directeur Technique

